

COLLECTE DES DÉCHETS EN VERRE : À VOUS DE JOUER !

Déjà mis en place pour des milliers de foyers de l'agglomération Grand Calais,
l'apport volontaire arrive dans votre commune.

Très prochainement, ce sera à vous d'amener votre verre
dans les colonnes installées près de votre domicile (plan au verso).

Les intérêts de l'apport volontaire ?

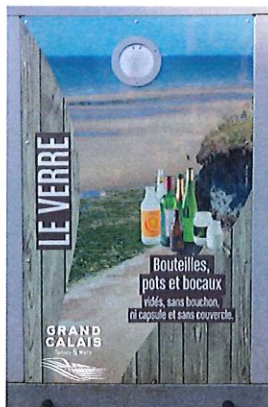
- ▶ Moins de nuisances sonores pour vous
- ▶ Moins de risques de débris de verre sur la chaussée lors du ramassage
- ▶ Un conteneur en moins présenté sur la voie publique
- ▶ Moins de risques auditifs pour les agents de collecte

Un dernier passage du camion de collecte sera effectué le
19 Juin 2019 au matin devant votre domicile

Ensuite, déposez dans les colonnes :



**Bouteilles et
cannettes en verre**



Pots et bocaux
(confiture, pâte à tartiner,
fruits et légumes...)



- Ne pas déposer de vaisselle, de verre plat (vitre, aquarium,...)
- Ne pas déposer d'ampoules - Rapportez-les en déchetterie

